

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Tru-Bond PSA4500

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Tru-Bond PSA4500

Numéro du produit 18429, 18450, 18453

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

**ITW Performance Polymers** 

Bay 150

Shannon Industrial Estate

Co. Clare Ireland V14 DF82 353(61)771500 353(61)471285 mail@itwpp.com

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335

humaine

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

## 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme de danger





Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313 Consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

#### Contient

Acrylate Monomer, Photoinitiator

## Mentions de mise en garde supplémentaires

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu. P362 Enlever les vêtements contaminés.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

P405 Garder sous clef.

## 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2. Mélanges

## Acrylate Monomer 10-30%

Numéro CAS: 5888-33-5

#### Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

STOT SE 3 - H335

Aquatic Chronic 2 - H411

#### Photoinitiator <3%

Numéro CAS: 75980-60-8

#### Classification

Skin Sens. 1 - H317

Repr. 2 - H361f

Aquatic Chronic 2 - H411

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Information générale Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position

confortable pour respirer. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si une

gêne persiste.

Ingestion Consulter un médecin immédiatement. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une

personne inconsciente.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon.

Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir

largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un

médecin si l'irritation persiste après le lavage.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée

d'exposition.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

utiliser d'eau, si vous pouvez l'éviter.

appropriés

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Risque d'explosion à la chaleur.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre

un incendie

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.

Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche. Ne pas

Equipements de protection

Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, des gants et des lunettes de

particuliers pour les pompiers protection.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de

sécurité.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. **de l'environnement** 

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des

conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec les yeux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Ne pas

utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de

protection respiratoire. Prévoir une ventilation suffisante.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien Précautions de stockage

ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir

Section 10).

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection









Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

Protection des yeux/du visage Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

du corps

Autre protection de la peau et Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Aucune procédure d'hygiène particulière recommandée mais de bonnes pratiques d'hygiène personnelle doivent toujours être observées lorsque l'on travaille avec des produits chimiques.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Date de révision: 04/04/2018 Révision: 8 Remplace la date: 14/04/2016

### Tru-Bond PSA4500

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide visqueux.

Couleur Incolore à jaune pâle.

Odeur Caractéristique.

pH (solution concentrée): Not Determined

Point d'éclair 100°C (Creuset fermé Setaflash).

Taux d'évaporation <1 (éther diéthylique = 1)

Pression de vapeur 0.01 mmHg @68 degree F @ °C

Densité de vapeur >1

Densité relative 1.07 @ °C

9.2. Autres informations

**Autres informations** Non disponible.

Composé organique volatile Ce produit contient au maximum <0.5 de COV.

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Acides. Oxydants puissants. Bases fortes. Réducteurs forts.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Peut polymériser.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter le contact avec les oxydants puissants. Eviter la chaleur excessive pour des périodes

prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Réducteurs forts. Bases fortes. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres

gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Inhalation** Les vapeurs irritent le système respiratoire. Peut provoquer la toux et des difficultés

respiratoires.

**Ingestion** L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée

gastro-intestinale.

Contact cutané Irritant pour la peau. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le

dessèchement de la peau.

Date de révision: 04/04/2018 Révision: 8 Remplace la date: 14/04/2016

### Tru-Bond PSA4500

Contact oculaire Irritation des yeux et des muqueuses.

Dangers chroniques et aigus

pour la santé

Irritant pour la peau.

Voie d'exposition Contact cutané et/ou oculaire. Ingestion. Inhalatoire

Organes cibles Yeux Système respiratoire, poumons Peau

**Symptômes** Irritation des yeux et des muqueuses.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Le produit contient une substance nocive pour les organismes aquatiques.

12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas considéré mobile.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Eliminer les déchets dans un site

d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des

déchets.

Méthodes de traitement des

déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de

l'autorité locale d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des

matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

N° ONU (ADR/RID) 3082

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

Nom d'expédition (ADR/RID) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ALIPHATIC

**URETHANE ACRYLATE, Acrylate Monomer)** 

Date de révision: 04/04/2018 Révision: 8 Remplace la date: 14/04/2016

## Tru-Bond PSA4500

Nom d'expédition (IMDG) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ALIPHATIC

URETHANE ACRYLATE, Acrylate Monomer)

Nom d'expédition (ICAO) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ALIPHATIC

URETHANE ACRYLATE, Acrylate Monomer)

Nom d'expédition (ADN) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ALIPHATIC

URETHANE ACRYLATE, Acrylate Monomer)

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### Etiquettes de transport

Aucun marquage transport nécessaire.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

## 14.5. Dangers pour l'environnement

#### Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008

relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Date de révision 04/04/2018

Révision 8

Remplace la date 14/04/2016

Mentions de danger dans leur H315 Provoque une irritation cutanée.

**intégralité** H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires. H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.